

Lettre de André François-Poncet à Robert Schuman (Godesberg, 16 mai 1950)

Légende: Le 16 mai 1950, André François-Poncet, Haut-Commissaire de la République française en Allemagne, adresse une lettre à Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, dans laquelle il analyse les premières réactions de l'Allemagne occidentale au plan Schuman.

Source: Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Ministère des Affaires étrangères. Traités. Traités - Economiques et Financiers. Plan Schuman - Négociations - La déclaration Schuman du 9 mai 1950 et les premières réactions - 1950, AE 11346.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_andre_francois_poncet_a_robert_schuman_godesberg_16_mai_1950-fr-e5364f08-c196-4974-a249-76ceeb32491c.html

Date de dernière mise à jour: 18/12/2013

Lettre de André François-Poncet à Robert Schuman (Godesberg, 16 mai 1950)

Haut Commissariat de la République française en Allemagne
Direction générale des Affaires politiques

Godesberg, le 16 mai 1950

L'Ambassadeur de France
Haut-Commissaire de la République en Allemagne
à
Son Excellence Monsieur Robert Schuman
Ministre des Affaires étrangères
Cabinet du Ministre

as. Premières réactions de l'Allemagne Occidentale au Plan Schuman

La proposition faite par Votre Excellence, le 9 de ce mois, de placer sous une autorité commune la production du charbon et de l'acier de la France et de l'Allemagne a provoqué dans ce pays un effet de surprise et d'enthousiasme.

Les journaux ont accordé aux propositions françaises plus de place dans leurs colonnes qu'aucun événement n'en avait occupé depuis longtemps. L'émotion et la chaleur des commentaires ont été générales; elles eussent été unanimes -mis à part le cas des feuilles communistes-, si M. SCHUMACHER ne s'était hâté, dès le 9 Mai, dans une déclaration remise à la presse, de prendre une attitude de réserve et de mauvaise humeur. Mais de nombreuses personnalités social-démocrates et de nombreux journaux socialisants ont montré qu'ils partageaient les espoirs éveillés auprès de la grande majorité des Allemands.

On a aussitôt cité les noms de personnalités allemandes dont les idées, disait-on, se retrouvaient dans le plan français : celui de M. ARNOLD, notamment qui avait présenté, l'année dernière, un projet de condominium franco-allemand sur la Ruhr, la Sarre et l'industrie lorraine, et celui du Chancelier dont, tout récemment, M. Kingsbury Smith avait recueilli la proposition d'union économique franco-allemande. Le Dr. ADENAUER et son entourage ont paru déchargés d'un grand poids et n'ont pas dissimulé leur joie. Les milieux politiques s'accordaient à reconnaître qu'aucun événement ne pouvait davantage affermir le Chancelier et justifier devant l'opinion allemande la position qu'il a prise en faveur d'une réconciliation, d'une entente et d'une union entre la France et l'Allemagne. On reconnaissait que la France avait incontestablement pris l'initiative, en Europe et en Allemagne.

Certains passages de la déclaration de Votre Excellence, ou certains principes impliqués dans le plan français, ont provoqué ici un contentement particulier. On a, avant tout, apprécié l'état d'égalité dans lequel seront les deux pays pour négocier le traité, pour désigner un arbitre qui présidera à l'application de celui-ci, pour choisir les membres et le Président de la Haute-Autorité. C'était là, en régime d'occupation, une proposition sans précédent. La France établissait un principe dont l'intérêt dépassait celui d'un règlement satisfaisant des problèmes de la production du charbon et de l'acier, si vitale que fût cette dernière pour l'Allemagne occidentale. L'effet était d'autant plus profond que nul, en Allemagne, n'ignorait la détérioration intervenue, au cours des derniers mois, dans les rapports avec les trois Puissances occupantes, et qui subsistait encore au matin du 9 Mai. Avec la hardiesse, la générosité du plan français est le caractère que la presse allemande met le plus en évidence.

Les commentateurs ont également estimé juste que la Haute-Autorité reste ouverte à tous les Gouvernements qui désireront s'y joindre et ils ont souligné qu'elle était susceptible de former les premières assises d'une Fédération européenne. Mais ils ont aussi noté avec fierté que la première invitation était adressée à l'Allemagne, ainsi appelée à former, avec la France, le noyau de la future Fédération.

Vous avez indiqué, en outre, que la Haute-Autorité rendrait toute guerre entre la France et l'Allemagne, non seulement impensable, mais matériellement impossible. Sans doute une telle garantie ne serait-elle pas

immédiatement valable contre toute menace de conflit, contre celle d'un conflit avec l'Est. Mais la constatation faite par Votre Excellence n'en a pas moins parlé à l'imagination d'un peuple las de la guerre, et que la guerre effraie.

Bien qu'ils se soient abstenus d'y insister publiquement, certains milieux allemands ont exprimé l'opinion que la proposition française ferait perdre de son acuité au différend franco-allemand à propos de la Sarre.

Il n'est pas surprenant que les esprits se soient tout d'abord arrêtés sur les aspects et les conséquences politiques de la proposition française. Sur le plan économique, la possibilité de trouver à la production allemande de nouveaux débouchés en Europe et hors d'Europe et, singulièrement, la référence aux territoires insuffisamment développés et à l'Afrique, ont provoqué une vive satisfaction.

Enfin, l'opinion allemande a été favorablement impressionnée par les indications précises fournies sur la Haute-Autorité; elle en a conclu qu'à la différence de certaines interviews du Chancelier, le plan français avait été soigneusement étudié.

Après 48 heures d'enthousiasme, la réaction s'est diversifiée. L'impression première demeure et, semble-t-il, dans toute sa force. Dans cette seconde phase, les réactions sont moins spontanées; elles portent davantage la marque des préoccupations des "experts" et des directives des Comités de Partis. On pose des problèmes, on souligne des difficultés, on élève des objections. C'est, semble-t-il, qu'à peu près unanimement, on considère ici la proposition française comme un fait acquis et que l'on prépare ses positions en vue des négociations, entre Allemands et avec les Alliés, que l'on recherche des arguments et des garanties. Au demeurant, les craintes les plus contradictoires qui sont exprimées montrent dans quel état d'impréparation l'opinion allemande, et les experts de ce pays, - et à cet égard, la constatation ne vaut sans doute pas pour l'Allemagne seule, - abordent la résolution des problèmes posés par un plan de cette envergure.

Une première série d'objections élevées en Allemagne occidentale avaient trait à l'appui que le plan français trouverait, - ou ne trouverait pas-, en France même et dans les autres pays intéressés. Il a été très important pour l'opinion allemande que Votre Excellence ait été en mesure, dès le 9 Mai, de faire état de l'approbation de notre Conseil des Ministres. Mais les socialistes, comme les milieux industriels, n'étaient-ils pas réticents? Comment réagiraient les Etats-Unis, et surtout l'Angleterre? Les nouvelles parvenues en Allemagne au cours des derniers jours des diverses capitales ont, dans une large mesure, été de nature à apaiser ces craintes.

D'autres objections résultent de positions prises dans les luttes de politique intérieure allemande.

Outre le fait général que dans l'état actuel des rapports entre la majorité et l'opposition aucune politique bi-partisane n'est possible dans aucun domaine important, même, comme l'ont prouvé les discussions au sujet des Accords du Petersberg, s'il s'agit d'une négociation apportant à l'Allemagne le maximum de ce qu'elle peut espérer dans les circonstances présentes, il convient de rappeler que la proposition française a été formulée au moment précis où le Chancelier ADENAUER avait finalement pris une décision en faveur de l'entrée du Bund au Conseil de l'Europe. La Social-démocratie, pour les raisons connues du Département, maintenait son opposition à ce projet; le refus d'aller à Strasbourg apparaissant comme déraisonnable, si l'on accepte, en même temps, la proposition française, de quelle façon la Social-démocratie allemande pourrait-elle modifier son attitude, engagée par de péremptoires déclarations du Dr. SCHUMACHER sur le premier point? Une acceptation par elle du plan français sera sans doute plus aisée, si toutefois elle juge qu'elle peut, quant au fond, approuver les dispositions de ce plan, lorsque une réponse aura été donnée par le Bundestag à la question de l'adhésion à l'organisme de Strasbourg.

Le plan français touche, sans que l'on puisse de bonne foi affirmer qu'il préjuge leur règlement, à deux problèmes pendants de politique intérieure allemande, sur lesquels aucun accord n'est fait, à savoir le projet de nationalisation des houillères et le projet de participation des ouvriers à la gestion des entreprises. Chacun des deux camps suppose l'appui que les propositions françaises peuvent apporter à la partie adverse. Certains rappellent, en outre, que la France, qui prône l'internationalisation des entreprises de la Ruhr, est hostile aussi bien à la nationalisation qu'au retour à un régime de propriété privée en mains allemandes.

D'autres objections, enfin, ont un caractère plus purement technique, en ce sens que si des considérations politiques n'en sont point absentes, ces dernières sont moins étroitement liées à des positions de politique intérieure. Les unes portent sur les difficultés d'égaliser les prix de revient et les prix de vente du charbon et de l'acier allemands avec les prix français. Une hausse de ces produits, qui serait rendue nécessaire, n'accroîtra-t-elle pas la cherté de la vie en Allemagne? La sidérurgie allemande, qui n'a bénéficié au cours des dernières années d'aucun investissement, ne serait-elle pas en état d'infériorité? D'autres se fondent sur la limitation à 11,1 millions de tonnes de la production d'acier en Allemagne. On ne saurait douter, fait-on valoir ici, que ce plafond ne doive être élevé. Les seuls besoins de la consommation intérieure allemande l'exigeraient. Répartira-t-on entre les productions française et allemande la différence existant entre le niveau de 11,1 millions de tonnes et celui de la consommation? L'industrie lourde française poursuivra-t-elle ses investissements en vue d'atteindre un chiffre de production de 15 à 17 millions de tonnes? L'existence même d'un plafond ne serait-elle pas en contradiction avec le principe d'égalité qui inspire le plan français?

Enfin et surtout, indique-t-on ici, comment peut-on parler d'une association libre et dans l'égalité entre la France et l'Allemagne si la production allemande continue d'être placée sous la tutelle de l'autorité internationale de la Ruhr. L'existence de cette dernière est-elle compatible avec la Haute-Autorité projetée?

Les objections des techniciens et des politiques ne balancent pas, dans l'opinion allemande, la réaction de confiance et d'optimisme provoquée par la publication du plan français. Dès le premier moment, le courant qui a emporté l'opinion allemande a été trop fort pour qu'ensuite les hésitants ou les adversaires songent à y faire ouvertement obstacle. Ce fait légitimerait, s'il en était besoin, la façon dont les propositions françaises ont été présentées. Jusqu'à présent, les plus intransigeants des sociaux-démocrates ont adopté une attitude de vigilance, plutôt que d'hostilité ouverte.

Pour autant qu'il dépendra de l'Allemagne, le succès du Plan ne demandera pas seulement que les études préliminaires soient engagées le plus rapidement possible. Il sera également nécessaire d'éclairer l'opinion allemande sur ses possibilités de réalisation afin que les faux problèmes et les vaines craintes, ou les revendications et les exigences excessives, s'ajoutant aux difficultés très réelles et très grandes qui se présenteront, ne détournent les esprits de la considération de la grandeur du but. Il me serait utile de recevoir du Département tout élément d'information qui me permettrait d'orienter utilement cette opinion à cet égard.